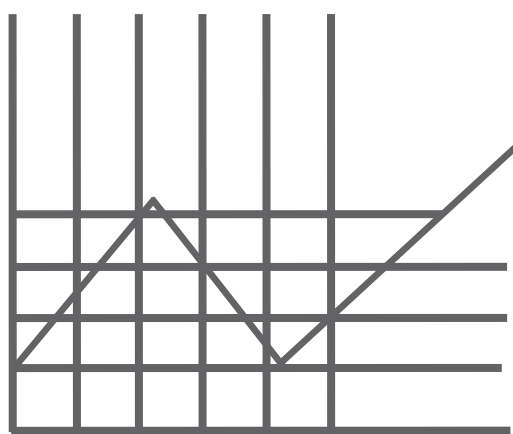




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 121 du 23 février 2021 - Prix : Cameroun 400 F.cfa - Cemar 500 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

SMID

Un administrateur provisoire en sapeur pompier



Deux ans après son accouchement au forceps, la Société Métropolitaine d'Investissement de Douala déjà au cœur d'une bataille judiciaire. P. 2

Marché secondaire de Titre public

« Malgré l'affichage on n'observe pas un engouement particulier de la part du public »

P. 3



Crypto monnaie

La Première Banque américaine fédérale est née

Selon Bitcoin Matin, suite à la licence accordée par l'OCC, Anchorage Digital Bank, national association est devenue la première Banque Américaine fédérale reconnue à être centrée sur les crypto monnaies. Ce faisant, elle ouvre la voie à l'intégration des crypto monnaies dans le système bancaire régulé. P. 12

Paris mutuel Camerounais

Un parieur de Douala mise 500 et rafle 118 millions Fcfa

P. 8



Produits pétroliers

Quand la fraude passe, l'économie trépasse

P. 7

Commande publique

Tour de vis du MINFI

P. 6

100 millionième bouteilles collectées

Namè recycling célèbre ses performances

P. 8

Ngozi Okonjo-Iweala

Le nouveau Directeur général de l'OMC est une africaine

P. 9

L'information est désormais officielle. Ayant éliminé à la régulière tous ses concurrents, l'ancien ministre nigérian de l'économie est le prochain patron de cette institution où se décident les règles des échanges commerciaux internationaux





Journal de l'Economie et de la Finance

Paru le 18 février 2021 - Numéro 121 - Période : 15 Mars 2010 - Prix : Cameroun 400 Fcfa - Cote d'Ivoire 500 Fcfa

Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lettrebourse@gmail.com**Directeur de la Publication**Salomon Douala Epale
Tél. : (237) 677.53.20.32
E-mail : doualaepal@yahoo.fr**Direction
Administrative
et Financière**(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17**Conseiller à la
Rédaction**

Jérémie Toko

**Service commercial et
marketing**Dieudonné Seh
(237) 696.04.51.50**Rédacteur en Chef**

Aïssatou Yadouko

InfographieIngenieur Joseph
Moussi**Rédaction Centrale**S. Douala Epale
Aïssatou Yadouko
Bougna Etroukan Z. R.
Maïmouna Tatba
Dagoro Etroukan
Bounya Lottin
François Lasier
Yveline Michele
Douala (Stg)(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11

E-mail :

joemoussi@gmail.com

Impression

JV Graf, Yaoundé

DistributionCameroun
Messapresse**Desk Yaoundé****Coordinateur**

Francisca Ewandjé E.

Gabon

Sogapresse

Editorial Par Salomon Douala Epale

L'Afrique performante

Le marché monétaire sur lequel s'échangent les offres des capitaux à court terme, semble être le mode de financement prisé par le gouvernement camerounais. Louis-Paul Motaze, ministre des finances s'adressant aux spécialistes en valeurs de trésor (SVT), aux investisseurs institutionnels et aux responsables des compagnies d'assurance, des caisses de retraites, des établissements de micro finance à l'occasion de la cérémonie de présentation du programme des émissions des titres publics, pour le compte de la loi de finances 2021, le 09 février dernier l'a confirmé. Le marché monétaire s'est révélé dans le contexte difficile de notre économie comme une alternative sérieuse pour financer des projets inscrits dans la stratégie du développement du Cameroun a déclaré le ministre.

Une semaine plus tard, le chef de l'Etat a signé, un décret réhabilitant le ministre de finance à recourir aux émissions des titres publics, notamment des obligations de trésor. On peut sans risque de se tromper, conclure que le marché finan-

cier n'est encore au bout de sa traversée du désert.

Même s'il est vrai qu'en faisant allusion au décret du président Biya ci-dessus évoqué, le ministre peut toujours émettre les titres publics sur le marché financier. Seulement, il n'est pas moins vrai que le Cameroun n'a pas sollicité ce marché depuis plus d'un an. Ce qui nous laisse à penser qu'il opte pour le mar-

chét monétaire.

Parlant des charges décriées sur le marché financier, comment comprendre qu'à chaque introduction en bourse, l'entreprise du marché ou l'émetteur organise des festins à hauteur des dizaines millions de nos francs. Les dépenses qui sont généralement initiées pour distraire les fonds et qui malheureusement viennent gonfler la facture finale

Les dépenses qui sont généralement initiées pour distraire les fonds et qui malheureusement viennent gonfler la facture finale de l'opération de levée des fonds par appel public à l'épargne.

chét monétaire pour le financement de ces projets.

Les raisons évoquées par certaines sources pour justifier le choix du Cameroun sont entre autres les charges relativement élevées liées à l'opération de levée des fonds sur le marché financier, la lourdeur des procédures d'obtention du visa auprès de la Cosumaf.

C'est l'occasion pour moi de

poser le marché monétaire.

Parlant des charges décriées sur le marché financier, comment comprendre qu'à chaque introduction en bourse, l'entreprise du marché ou l'émetteur organise des festins à hauteur des dizaines millions de nos francs. Les dépenses qui sont généralement initiées pour distraire les fonds et qui malheureusement viennent gonfler la facture finale

de l'opération de levée des fonds par appel public à l'épargne.

Alors que les montants alloués aux agapes devraient simplement servir à la communication du marché financier resté ténébreux.

Dans un autre chapitre, la nomination de la nigériane Ngozi Okonjo à la tête de l'organisation mondiale de commerce (OMC) comme directrice générale vient confirmer les pronostics réalisés par votre journal il y a quelques mois. Cette femme est le premier africain à être aux commandes de cette institution internationale hautement stratégique. Jusqu'à l'Afrique était le seul continent à n'avoir pas encore dirigé l'Omc.

La Nigériane a réussi à écarter les candidats de taille, à l'instar d'Amina Mohamed ex-ministre des affaires étrangères du Kenya et la sud-coréenne Yoo Myung-hee en final.

Elle va remplacer le brésilien Roberto Azevedo qui a quitté ses fonctions depuis le 31 aout 2020.

Vive l'Afrique performante !

SMID

Un administrateur provisoire en sapeur pompier

La société métropolitaine d'investissement de Douala (SMID) désormais sous administration provisoire

Par ordonnance no 68 /HH du 12 février 2021 du Tribunal de 1ère instance de Douala Bonanjo statuant en référé d'heure à heure, Njoh François Maurice, expert-comptable agréé et assermenté a été désigné administrateur provisoire de la Société métropolitaine d'investissement de Douala (SMID).

A la suite de sa désignation, l'administrateur provisoire de la SMID S.A a rendu public un communiqué dont voici l'extrait. «... le fonctionnement de la société métropolitaine d'investissement de Douala (Smid S.A) est paralysé du fait de non renouvellement du mandat des administrateurs et du Président du conseil d'administration arrivé à son terme et de la non convocation de l'Assemblée générale ordinaire, en conséquence Njoh François Maurice expert-comptable agréé et assermenté l'administrateur provisoire ainsi désigné a pour mission, de convoquer l'Assemblée générale ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes des exercices clos écoulés, de procéder à la nomination d'un nouveau Président de conseil d'administration, au renouvellement du mandat des administrateurs, le cas échéant à leur remplacement, de faire l'audit des comptes de la société pour la période allant du 17 aout 2018 au 31 décembre 2020 et de recourir en cas de nécessité à l'expertise d'un cabinet conseil spécialisé en gestion comptabilité et finance à la charge de la société. La durée de la mission est fixée à six mois avec possibilité de prorogation dans les conditions prévues par l'article 160-2 alinéas 3 de l'acte un uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique. Par l'effet de l'administration provisoire tous les pouvoirs de direction et d'administration de la SMID S.A sont transférés à l'administrateur provisoire, par conséquent les autres représentants de la société sont à compter de la date de si-



Le maire de la ville Mbassa Ndiné et Fritz Ntoné Ntone

gnification des présentes dessais de tout pouvoir de gestion et de signature dans la société et envers les tiers.

L'administrateur a pris paisiblement ses fonctions, le 12 février 2021. Il rassure les actionnaires, salariés et autres partenaires que sa mission porte sur un mandat judiciaire aux fins de préserver les intérêts de toutes les parties.»

La réaction du directeur général de la société Fabrice T. PETTON ne s'est pas fait attendre dans un communiqué largement diffusé sur les réseaux sociaux «... Cette situation sans précédent arrive dans un contexte où la SMID S.A ayant obtenu une ordonnance du 04 septembre 2020 prorogeant la tenue de son Assemblée générale au plus tard le 31 mars 2021 conformément aux dispositions légales est en pleine prorogation de ces assises prévues exactement pour le 25 mars 2021 avec pour principaux points à l'ordre du jour : l'examen des comptes de la société ; les rapports des deux commissaires aux comptes sur la situation de la société ; le renouvellement des administrateurs. La SMID S.A. constituée par appel public est sous la surveillance de la Commission Surveillance des Marchés financiers, (Cosumaf) dont, la mission d'inspection effectuée, du 2 au 6 novembre 2020 a approuvé le chronogramme établi jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale.» cette controverse au sujet de la mise sous administration provisoire de la société

SMID SA fait suite à la saisie du tribunal par le maire de la ville

Et, le dispositif de la décision de justice selon son expédition puise origine du fonctionnement peu efficient pour ne pas dire anormal des organes statutaires de la société qui a obligé le Dr Roger Mbassa Ndine représentant de la mairie de la ville de Douala détentrice de 23% du capital social à solliciter, la désignation d'un administrateur provisoire. Il dénonce également la convention des parties actées par un pacte d'actionnaires jusqu'ici demeuré occulte à des fins inavouées.

Le délégué du gouvernement devenu maire de la ville de Douala à la faveur des dernières élections locales est de droit, le président du conseil d'administration de la société. C'est fort de toutes ces stipulations contractuelles que le Dr Ntone Ntone Fritz naguère délégué du gouvernement de la communauté urbaine de Douala a été désigné président du Conseil d'administration à la première session du conseil d'administration. Il avait été précisé que le mandat des administrateurs ainsi nommés est de deux ans en conformité avec les dispositions de l'article 420 de l'acte uniforme relatif au droit de sociétés commerciales et du GIU. Il n'est pas exagéré de conclure qu'une bataille judiciaire est en préparation.

Yveline Michèle Douala

Les clés du

Marché financier

Les instruments ou titres publics

Il existe deux catégories d'instruments à savoir, les instruments à court terme, les instruments à moyen et à long terme.

Ces instruments sont dématérialisés dans la mesure où, ils ne donnent pas lieu à la création des titres en support papier. Ils sont plutôt inscrits en compte chez un teneur de compte titres.

Les instruments à court terme.

Il s'agit des bons assimilables (BTA) représentatifs d'une créance sur l'état, émis par adjudication en vue de faire face aux besoins ponctuels de trésorerie, liés au décalage temporaire entre le rythme d'encaissement des recettes et ceux de paiement des dépenses budgétaires. De valeur nominale de 1.000 000fcfa (un million de francs CFA) et de maturité de 13, 25 et 52 semaines. Ils ont pour principale caractéristique, l'assimilation. C'est-à-dire, la possibilité d'une émission de tranche complémentaire d'une ligne d'emprunt existante.

Les instruments de moyens et long termes Il s'agit des émissions obligataires d'une valeur nominale de 10.000francs cfa et de maturité supérieure ou égale à deux ans pour lesquelles, il existe deux catégories de titres (obligation du trésor assimilables (OTA) et obligations du trésor) et deux mécanismes d'emprunt.

Procédure d'émission.

Les BTA sont émis sur le marché monétaire selon la procédure d'adjudication.

Les obligations de trésor sont émises soit sur le marché des titres publics à souscription libre émis par adjudication des états membres de la Cemac, soit sur le marché financier.

Sur marché primaire, elles sont émises, avec l'accompagnement de la BEAC à travers la procédure d'adjudication et les obligations émises sont appelées obligations de trésor assimilables. Par contre, si l'émission est réalisée sur le marché financier par la procédure de syndication, les obligations émises sont des obligations du trésor.

BUDGET 2021

Programme d'émission des titres publics

Sur le montant des titres publics à émettre en 2021, soit 350 milliards au maximum, le gouvernement doit procéder par tranche de 20 et 35 milliards à des périodicités mensuelles.

Les spécialistes en valeurs de trésor (SVT), les investisseurs institutionnels, les responsables des compagnies d'assurance, des caisses de retraites, des microfinances, les professionnels de la communication ont assisté à Douala le 10 février dernier à la présentation par le ministre des finances du programme de financement du budget de l'Etat camerounais par les émissions des titres publics.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Louis-Paul Motaze, a d'abord fait une esquisse de l'état de lieu de l'économie Camerounaise : « l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire dû à la pandémie du coronavirus. Elle a frappé tout le monde entier et s'est rapidement muée en



Immeuble siège du ministère des Finances

crise économique. Les grandes économies du monde sont rentrées en récession avec des taux de croissance négatifs pour la plupart.

Le Cameroun tout comme d'autres pays africains n'a pas échappé à son impact dévastateur notamment sur les finances publiques. Il s'est traduit par l'effondrement des recettes pé-

trolières et la baisse significative des recettes fiscales et douanières», a affirmé le Minfi.

Il a ensuite souligné que le marché des titres publics s'est révélé dans ce contexte difficile comme l'alternative crédible pour lever des ressources additionnelles indispensables. Le Cameroun sera donc plus présent

sur le marché afin d'y lever les fonds pour le financement des projets inscrits dans la stratégie de développement.

A ce propos, la loi de finance pour l'exercice 2021, autorise le gouvernement à recourir aux émissions des titres publics pour un montant maximum de 350 milliards de francs CFA.

Les ressources qui y seront levées seront affectées pour environ 35% au secteur des infrastructures routières et d'ouvrages d'art, pour 40% au secteur de l'eau et de l'énergie; 11% à la coupe d'Afrique des nations (Can) et 5% aux projets agricoles.

Pour la mobilisation de l'enveloppe indiquée plus haut certaines pérennités ont été réalisées. Il s'agit de « l'élaboration et la transmission du calendrier prévisionnel des émissions à la Beac et aux SVT ; de la production et de la transmission à la Cobic des documents requis pour la pondération nulle ».

Pour le compte de l'année 2021, les

caractéristiques des premiers titres sont en cours de finalisation. Leur maturité sera longue (5, 6, 7 et 10 ans).

De même les émissions se feront par tranche entre 20 et 35 milliards à des périodicités mensuelles afin d'étendre le cycle des émissions sur toute l'année.

S'agissant de la dette publique camerounaise, qui s'élève à 9717 milliards de francs soit environ 43,6% de produits intérieur brut jusque-là inférieure à 70% du BIP fixée par les critères de convergence de la Cemap (relatif la dette publique), le ministre des finances a exprimé le souhait que celle-ci reste soutenable et viable.

S'adressant au SVT, le ministre leur a demandé de continuer à faire confiance à la signature de l'Etat camerounais. D'ailleurs ce n'est pas un hasard que chaque émission fasse l'objet d'une couverture records, allant jusqu'à 250%. Preuve irréfutable de l'appétit que les investisseurs ont sur les titres du Cameroun

Dagoro Etroukan

LOUIS BANGA NTOLO, SPÉCIALISTE EN VALEURS DE TRÉSOR

« Malgré l'affichage on n'observe pas un engouement particulier de la part du public »

La fine crème des experts du marché monétaire de la zone Cemap et une bonne brochette de journalistes spécialisés étaient à Douala ce 09 février autour de la table ronde organisée par le MINFI. Au menu des échanges, « la problématique du développement du marché secondaire des titres publics ». Louis Banga Ntolo, Directeur Général de la société de bourse Société Générale Capital Securities Central Africa, invité spécial du MINFI, a pris part à cette rencontre et revient sur quelques points clé du débat.

Pourquoi le besoin de développer le marché secondaire des titres publics ?

Les performances du marché primaire qui viennent d'être présentées par la BEAC montrent à suffisance que le marché primaire est resté très dynamique avec une mobilisation des fonds ayant frôlé les 3 000 milliards de FCFA tandis que les encours actuels présentent encore plus de 2 500 milliards de FCFA. Quand on parle du développement du marché secondaire, on a tendance à le réduire comme une simple obligation du cahier des charges des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Pourtant le fait pour les SVT de ne pas pouvoir céder les titres acquis sur le marché primaire impacte significa-



tivement leur capacité à accompagner les Trésors dans leurs futures émissions sur le marché primaire. On se retrouve avec des SVT obèses qui savent avaler sur le marché primaire mais ne savent ou ne parviennent pas à vidanger pour absorber de nouveau. Cela peut donc à terme crispier la dynamique du marché de la dette du Trésor. Il faut que la Cemap se mette réellement en mode projet. Nous avons eu tendance à considérer que, c'était la responsabilité exclusive des SVT de développer, les marchés secondaires. Ce n'est pas vrai. D'après le cahier de charge, les SVT doivent afficher dans leurs

agences, les quantités de titres, lignes par lignes et les prix auxquels ils sont prêts à acheter ou à vendre. Ce n'est pas suffisant.

Malgré l'affichage, on n'observe pas un engouement particulier de la part du public. Il faut par conséquent aller un peu plus loin dans la promotion du marché secondaire. La promotion, c'est d'abord la communication. Il faut davantage communiquer. De ce point de vue, la table ronde organisée ce jour par le Ministère des Finances est un bon départ. Nous devons nous adresser non seulement aux investisseurs locaux (domestiques) mais également à

toute la communauté des investisseurs internationaux. Seulement, toutes ces entités ont des exigences.

De quelle exigence s'agit-il concrètement ?

En matière de rapatriement des investissements, les investisseurs internationaux ont tendance à trouver notre réglementation des changes rigide. Une concertation entre les acteurs des marchés de capitaux et la BEAC sur ce sujet précis et vivement souhaitée.

Pour les investisseurs domestiques, la question de la liquidité est souvent mise en avant. Les titres étant généralement de maturité longue (5, 7 voire 10 ans), les investisseurs souhaitent savoir comment sortir à tout moment de cette position longue.

La solution ne serait-elle pas que les banques les prennent en nantissement ?

Les banques n'auront pas suffisamment de trésorerie pour acheter autant de titres que les investisseurs pourraient vouloir vendre.

C'est autant de sujets, que nous avons essayé de poser sur la table aujourd'hui en partant du constat que les SVT ont aidé les Etats jusqu'à présent à pouvoir mobiliser, au niveau du Cameroun déjà plus de trois milles milliards depuis la naissance du marché monétaire en 2011. Trois milles milliards, c'est assez conséquent. Quand on regarde la taille des

bilans de banques qui est aujourd'hui aux alentours de 6 milliards.

Les SVT sont devenus obèses. Donc, il y a un niveau de saturation qui fait que, si on ne vidange pas, lorsque les titres que les Etats ont pris aujourd'hui pour trois ans et cinq ans vont arriver à échéance, généralement les Etats reviennent et s'adressent aux mêmes acteurs qui rachètent. Maintenant, s'ils n'ont plus la capacité de racheter parce que leurs bilans sont saturés, le marché va se gripper et on ne peut pas évoluer.

Comment vidanger dans ce cas ?

Nous devons nous mettre en mode projet au niveau de la Cemap pour qu'on essaie de voir comment organiser collectivement un marché secondaire. Cela ne doit pas être l'affaire des seuls SVT qui doivent afficher dans les agences des quantités et des prix.

Je me demande si nous ne pouvons pas créer comme en zone UEMOA, une Agence comme Uemoatitres ? Est-ce qu'on ne peut pas créer les plateformes de négociations qui font qu'un investisseur international puisse envoyer un ordre à acheter les titres et ne pas avoir la crainte de rapatrier les fonds beaucoup plus tard ? Donc c'est autant de sujets que nous avons essayé de regarder ensemble.

Propos recueillis par Salomon Douala Epale

Le Port autonome de Kribi lance la sélection des solutions informatiques en vue devenir un «port intelligent»

en vue de devenir un «Smart Port (port intelligent)», la direction générale du Port autonome de Kribi (PaK) vient organiser un hackathon en mars 2021. Cet événement, explique le PaK, consiste en la sélection des meilleures solutions informatiques opérationnelles proposées pas les équipes en compétition et correspondantes aux problèmes ou thématiques identifiés et posés par le PaK en rapport avec le développement du port.

«Fort de sa vision de se positionner comme

un Smart Port, le PAK place au cœur de ses préoccupations, l'espoir que tous les partenaires, clients, préposés, administrations techniques, usagers, ou toutes autres parties prenantes, puissent bénéficier, dans le cadre de leurs opérations, des services qui leur sont fournis sur la place portuaire de Kribi», explique l'autorité portuaire.

La participation à l'événement est gratuite et réservée aux équipes composées de personnes physiques majeures au moment de l'inscription au hackathon. la limite d'âge est fixée à 35 ans.

les livrables sont régis par les dispositions de « licence libre ». il s'agit d'un contrat de concession de droit de propriété intellectuelle permettant gracieusement au licencié de copier, modifier et distribuer le livrable, dans le monde entier, pour toute la durée des droits, sur tout support et pour tout type d'exploitation selon les modalités fixées par la licence. Mis en service en mars 2018, le port en eau profonde de Kribi, qui revendique le plus rand tirant d'eau sur la côte ouest-africaine (16 mètres), dispose actuellement de

deux terminaux. un terminal à conteneurs de 350 mètres de long, opéré par le consortium bolloré CHeC-CMa CGM et un terminal polyvalent, géré par international Container terminal Services, inc. (iCtSi), avec les solutions qui lui seront proposées lors du Hackathon, l'autorité portuaire veut donc désormais donner une dimension intelligente à la place portuaire, notamment au niveau de l'automatisation et l'informatisation de plusieurs services.

Source : Investir au Cameroun

MARCHÉ FINANCIER

La Régionale cherche 8,232 milliards de Fcfa à la Bvmac

Les ressources mobilisées visent à accroître les fonds propres de cette EMF qui veut se transformer en banque universelle.

Charles Rollin Ombang Ekath, Directeur général de La Régionale d'épargne et de crédit (La Régionale) était face à la presse le 9 février dernier en compagnie du président de Financia Capital, Yanic Nana. Au menu des échanges avec les médias : le plan stratégique 2021 de cet Emf et l'action phare, la transformation de l'établissement de micro finance en banque universelle. Le préalable pour une telle opération est de disposer d'un capital social minimum de dix milliards or La Régionale, une Emf de 2e catégorie n'en dispose pas d'où l'option d'aller chercher les fonds sur le marché financier sous régional. Le processus enclenché depuis quelques jours est en cours avec l'offre publique de vente d'actions librement cessibles et admises à la cote de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (Bvmac). Financia Capital est l'arrangeur et chef de file de cette l'opération. Outre cette Société de bourse, la Note d'information indique que le syndicat de placement est composé de Afriland Bourse & Investissement, Bgfi Bourse, CBT Bourse, CBC



196 000 actions nouvelles proposées au public au prix de 42 000 FCFA l'unité

Bourse, LCB Capital, Société Générale Capital Securities central Africa.

Le montant global de la présente offre publique de vente d'actions s'établit à 8232 000 000 000 FCFA,

soit une émission de 196 000 actions nouvelles et proposées au public à raison de 42 000 FCFA l'unité. La période de souscription est ouverte du 9 au 26 février 2021. Le minimum de souscription étant de cinq actions. L'allocation des titres se fera le 27 février, le règlement doit se faire le 1er mars et la publication du résultat par l'émetteur aura lieu le 3 mars 2021. Cette offre publique de vente d'actions est la première introduction en bourse depuis l'unification du marché financier sous régional.

Priorité aux petits porteurs

L'allocation de souscriptions se fera selon deux types d'ordre : D'abord les souscripteurs exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 120 titres soit 5 040 000 FCFA. Le nombre de titres offerts à ce type d'ordre est de 117 600 actions, soit 60 % des titres émis. En cas de sur-souscription pour ce type d'ordre, les souscripteurs ayant fait une demande d'un nombre maximum de 10 actions seront servis en priorité. Ensuite, les souscripteurs exprimant des ordres strictement supérieurs à 120 titres soit FCFA 5 040 000 FCFA. Le nombre de titres offerts à ce type d'ordre est de 78 400 actions, soit 40 % des titres émis. Serge Yanic Nana, explique l'opération en cours devrait se dérouler

sans anicroche au vue de ses performances. L'établissement affiche une croissance soutenue et sa solidité financière depuis au moins 10 ans ne souffre d'aucun doute. « La dernière opération d'introduction en bourse au Cameroun par appel public à l'épargne remonte à 2010, il y a onze ans ! Safacam faisait alors son entrée à la Douala Stock Exchange. Un an plus tôt, c'était la Socapalm, elle-même précédée en 2006 par la SEMC (Source Tangui) », rappelle le président de Financia Capital. Il précise que l'introduction en bourse est une opportunité et qu'en plus le fait est assez rare au Cameroun pour être souligné. La Régionale est présente au Cameroun à travers un réseau de 42 agences et de 4 au Gabon. Elle deviendra ainsi la deuxième microfinance locale à se transformer en banque, après le Crédit communautaire d'Afrique (CCA Bank) en 2017. En devenant une banque universelle, La Régionale doit se préparer à une compétition des plus rudes. 16 banques sont déjà implantées dans le pays et figurent parmi les plus performantes dans la zone Cemac. A titre d'illustration, elles ont, au second semestre 2019, octroyé 58 % de l'enveloppe globale des nouveaux prêts dans la zone Cemac.

Ferdinand Sona

MARCHÉ FINANCIER DE LA CEMAC

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2021
COTATION ÉLECTRONIQUE

Bulletin n°T1478

COTE DE LA BOURSE

COMMUNIQUÉ

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale a terminé sa séance de cotation du 22 février 2021.

La cotation se tient trois fois par semaine pour l'ensemble des valeurs inscrites à la cote de la BVMAC, à savoir tous les lundis, les mercredis et les vendredis.

Sur le marché des actions, les valeurs SEMC, SAFACAM, SOCAPALM et SIAT GABON clôturent la séance respectivement à F CFA 47 000 (0,000%), à F CFA 20 150 (0,000%), à FCFA 23 010 (0,021%) et à F CFA 28 500 (0,000%).

En termes de physionomie de marché, 305 actions ont été échangées dont 5 actions SAFACAM et 300 actions SOCAPALM pour des montants respectifs de F CFA 100 750 et de F CFA 6 903 000.

Sur le marché obligataire, les titres « ECMR 5,5% net 2016-2021 », « ECMR 5,6% net 2018-2023 », « ALIOS 01 5,75% 2018-2023 », « ALIOS FINANCE GABON 6,25% 2014-2021 », « GSEZ 6,5% brut 2018-2028 », « EOCG 6,5% net 2016-2021 », « EOG 6,5% net 2016-2021 », « EOG 6,5% net 2017-2022 », « EOG 6,25% net 2019-2024 », « EOSAF 6% 2019-2022 », « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 » clôturent la séance respectivement à 100,00%, 100,00%, 102,00%, 100,00%, 100,00%, 100,00%, 100,00%, 100,00%, 94,00%, 100,00%,100,00% pied de coupon.

Dans le compartiment obligataire, aucune obligation n'a été transgée.

SOMMAIRE DU MARCHÉ

Éléments				
Titres	Volume transigé	Valeur transigée FCFA	Nombre de Transactions	Nombre de Sociétés inscrites à la Cote
ACTIONS	305	7 003 750	2	4
OBLIGATIONS	0	0	0	11

PHYSIONOMIE DE MARCHÉ

MARCHE DES ACTIONS

N° Code	Nominal	Dernier dividende	Fixing valeurs	Cours de référence	Clôture 22/02/21	Volume demandé	Volume offert	Volume Transigé	Variation %	Statut Marché
1000	10 000	08/06/16	720	SEMC	47 000	47 000	0	0	0,000	NC
1001	5 000	31/07/20	466	SAFACAM	20 150	20 150	5	2 648	5	0,000
1002	10 000	11/08/20	2 194	SOCAPALM	23 005	23 010	1 550	300	300	0,021
1003	10 000	-	-	SIAT GABON	28 500	28 500	0	1 000	0	0,000

MARCHE DES OBLIGATIONS

N° Code	Nom	Nominal	Cours de référence	Clôture 22/02/21	Coupon Couru à la date du règlement / livraison	Volume demandé	Volume offert	Volume transigé	Variation %	Statut Marché
2009	ECMR.04-16/21	2 500	100,00	100,00	49,35	0	0	0	0,000	NC
2010	ECMR.05-18/23	7 500	100,00	100,00	117,37	0	40	0	0,000	NC
2011	ALIOS .01-18/23	6 666	102,00	102,00	71,42	0	0	0	0,000	NC
2012	ALIOS.02-14/21	2 857	100,00	100,00	95,89	0	0	0	0,000	NC
2014	GSEZ- 18/28	8 000	100,00	100,00	104,00	0	0	0	0,000	NC
2015	EOCG.01-16/21	2 500	100,00	100,00	25,38	0	0	0	0,000	NC
2017	EOG.03-16/21	2 500	100,00	100,00	116,20	0	0	0	0,000	NC
2018	EOG.04-17/22	5 000	100,00	100,00	73,90	0	0	0	0,000	NC
2020	EOG.05 19/24	10 000	94,00	94,00	246,58	0	0	0	0,000	NC
2021	EOSAF 19/22	6 666	100,00	100,00	61,37	0	0	0	0,000	NC
2022	EOBDE 20/27	10 000	100,00	100,00	83,62	0	1 000	0	0,000	NC

AVIS

AVIS N°005/2021/BVMAC/DG

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE PARTIELLE DES ACTIONS DE LA REGIONALE D'EPARGNE S.A

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société « LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT SA » (La Régionale) procèdera à l'augmentation de son capital par appel public à l'épargne.

1. Raison de l'opération
À travers une offre publique de vente d'actions, La Régionale souhaite renforcer ses fonds propres au-delà du seuil réglementaire minimal requis pour sa transformation institutionnelle en banque universelle.

2. Structure de l'opération
Les conditions d'émission de cette opération sont les suivantes :
Emetteur : LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT SA
Nature de l'opération : Offre publique de vente d'actions
Montant total de l'émission : FCFA 8 232 000 000
Nombre d'actions nouvelles : 196 000
Prix de l'action : FCFA 42 000
Minimum de souscription : 5 actions
Période de souscription : Du 9 au 26 février 2021 inclus

3. Syndicat de placement
Tout investisseur intéressé peut se rendre au guichet de l'une des sociétés de bourse membre du syndicat de placement. Il s'agit de : Financia Capital, Afriland Bourse & Investissement, BGFI Bourse, CBC Bourse, CBT Bourse, LCB Capital et Société Générale Capital Securities Central Africa.
Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à son siège.

Fait à Douala, le 22 février 2021
Le Directeur Général,
Jean Claude NGBWA

SITUATION FINANCIÈRE

La preuve par les chiffres

Selon les analystes de l'arrangeur de l'opération, la moyenne pondérée des résultats de valorisation permet d'estimer la capitalisation boursière de La Régionale à 42 milliards de FCFA.

Qu'il s'agisse de remplir les exigences de transparence absolue, l'obligation de résultats positifs au moins sur les trois derniers exercices, de manifester le désir de partager les fruits de la croissance avec le public, etc. le fondateur de La Régionale estime que sa structure présente des bases solides qui devraient rassurer les investisseurs. «En 2004 il y a des gens qui avaient pris des actions à La Régionale pour environ 100 000 Fcfa. Au 31 décembre 2019, les actionnaires dont le portefeuille valait 100 000 Fcfa en 2004 ont vu ce portefeuille valorisé à 3,6 millions de Fcfa soit 36 fois l'investissement de départ, sans compter la distribution des dividendes », témoigne-t-il.

L'exploitation de la documentation financière produite révèle un établissement de microfinance à la situation financière solide. Selon la valorisation des fonds propres sur la base des rendements excédentaires, la somme des excès de fonds propres actualisés (croissance du portefeuille brut des créances à la clientèle) se situe à 16 236 954 000 FCFA ; la valeur terminale actualisée (taux effectif global appliqué aux créances à la clientèle) est de 7 733 716 000 FCFA ; la valeur estimée des fonds propres post opération (croissance des dépôts) serait de 18 899 614 000 FCFA. La valeur des fonds propres de La Régionale serait alors de 42 870284 000



FCFA. Sur cette base, la moyenne pondérée des résultats de valorisation permet d'estimer la valeur de marché des fonds propres (capitalisation boursière) de La Régionale à 42 milliards de FCFA. Entre 2015 et 2019, le taux débiteur moyen pratiqué par La Régionale était situé à 24 % et le taux créiteur moyen à 2 %. Le Produit Net Bancaire de La Régionale a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 12,2 % entre 2015 et 2019, en passant de 2,604 milliards de FCFA à 4,120 milliards de FCFA. Cette performance a été soutenue par une forte contribution des commissions (57,1 % en moyenne), suivie de la marge d'intermédiation (42,9%en moyenne). Conséquence : Entre 2015 et 2019, le résultat brut d'exploitation a augmenté en moyenne de 17 % par an. Il est ainsi passé de 1,244 milliard de FCFA à 2,328 milliards de FCFA. La baisse continue du

coefficient d'exploitation depuis 2016 traduit l'efficacité de La Ré-

gionale sur le plan opérationnel. Le résultat net de La Régionale a enregistré une croissance annuelle moyenne de près de 30 % entre 2015 et 2019. Il est passé 555 millions en 2015 à 1,561 milliard en 2019. Sur la période 2015-2019, La

Régionale n'a pas distribué de dividendes en vue de renforcer son niveau de fonds propres nécessaires à assurer sa transition en banque.

F. Sona

Tableau 1.: Evolution du capital

Actionnaires	Actions avant opération	Pourcentage	Actions après opération	Pourcentage
Charles Rollin Ombang Ekath	512 693	63,77%	512 693	51,27%
Nordic Microcap Investment	113 877	14,16%	113 877	11,39%
Autres actionnaires	177 430	22,07%	177 430	17,74%
Flottants*	---	---	196 000	19,6%
Total	804 000	100%	1 000 000	100%

* Actions cotées sur le marché de la Bvmac

Sources : Financia Capital ; La Régionale

SERGE YANIC NANA, PDG DE FINANCIA CAPITAL.

« Notre souci était de démocratiser la bourse »

Le président de l'association professionnelle des sociétés de bourse de la Cemac encourage les investisseurs à saisir cette opportunité dont la dernière du genre remonte à plus de 10 ans.

En termes simples, que doit faire un investisseur potentiel pour devenir actionnaire de La Régionale ?

C'est très simple ; vous avez de l'épargne et vous souhaitez investir pour vous et vos enfants. Vous pouvez soit acheter un terrain, construire une maison, etc. mais nous vous conseillons d'acheter des actions de La Régionale pour en devenir actionnaire. Une offre publique de vente d'actions est un fait rare au Cameroun donc quand une telle opportunité se présente il faut prendre le temps d'y réfléchir pour être sûr d'avoir analysé tous les contours de l'affaire. Il y a donc deux démarches possibles: la démarche physique et la démarche numérique. Chacune d'elle est très simple.

Pour la démarche physique, il suffit d'aller dans un point agréé qui est une société de bourse membres du syndicat de placement de cette opération pour remplir un bulletin de souscription puis vous payer le montant équivalent soit par virement soit par dépôt d'espèces et vous



devenez actionnaire à la suite de la clôture de l'opération.

Pour la démarche numérique, les opérations sont donc dématérialisées et pour le paiement, il y a la solution de la monnaie électronique. Pour commencer, il faut aller sur le portail de l'opération : www.lagerionalebourse.com. Vous cliquez sur « je souscris » et vous êtes dirigé vers une plateforme sécurisée où vous pourrez remplir toutes les étapes de la souscription : identification, paramètre de votre compte (avec un mot de passe), vous recevez un code de validation (par sms et email), paiement de la souscription par Orange money.

N'est-ce pas risqué d'opter pour la solution digitale pour une telle opération ?

Pour cette opération nous avons décidé d'innover. La bourse paraissait lointaine pour le citoyen ordinaire. Notre souci était donc de démocratiser la bourse en la rendant accessible pour le plus grand nombre. Nous voulions que les opportunités sur le marché financier se limitent à une poignée de privilégiés. Nous avons pensé que le meilleur moyen de toucher le plus grand nombre est de le faire avec les moyens moderne qui existe aujourd'hui c'est-à-dire internet et le numérique avec toute la sécurité nécessaire. Ainsi, chacun peut, s'il a une connexion internet et sans avoir à se déplacer, dans un intervalle de cinq minutes terminer ce qu'il y a à faire pour avoir avec lui les documents juridiques qui attestent que sa souscription a été effectuée. Cela signifie qu'il a son bulletin de souscription signé par lui et par la société de bourse ; avoir sa convention de compte-titres signée par lui et par la société de bourse. Cela n'a jamais été fait en Afrique centrale ou de l'Ouest. C'est donc effectivement une innovation à saluer certes mais nous n'y voyons pas de risque particulier, parce qu'il s'agirait de marché financier.

Tableau 2. : Evolution des ratios prudentiels

Ratios prudentiels	Seuils	2015	2016	2017	2018	2019
Règlement Cobac EMF 2002/12 relatif à la couverture des crédits par les ressources disponibles	«=70%	53%	57%	63%	57%	57%
Règlement Cobac EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF	«=100%	133%	140%	172%	143%	156%
Règlement Cobac EMF 2002/07 relatif à la couverture des risques	«=10%	33%	37%	39%	54%	67%
Règlement Cobac EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations	«=100%	223%	207%	317%	293%	226%

Source : La Régionale.

Tableau 3. : Evolution des masses du bilan

En millions de FCFA	2015	2016	2017	2018	2019
Actif					
Immobilisations corporelles	989	1502	1243	1754	3150
Immobilisations incorporelles	110	55	51	44	62
Autres immobilisations	33	33	23	23	24
Trésorerie	6970	6827	6828	8331	9134
Portefeuille crédit net	7846	8998	11 222	11 505	11 816
Autres créances	140	179	124	533	145
Autres actifs courants	234	183	184	357	359
Total actif	16 337	17 805	19 757	22 900	25 072
Passif					
Dépôts de la clientèle	13 266	13 935	14 803	15 978	16 100
Dettes à court terme	211	287	231	609	1 111
Autres dettes	153	143	203	237	109
Total dettes	13 630	14 365	15 237	16 824	17 320
Trésorerie	38	38	38	38	38
Capitaux propres	2 669	3 402	4 482	6 039	7 714
Total passif	16 337	17 805	19 757	22 900	25 072

Source : La Régionale.

CHARLES ROLLIN OMBANG EKATH, FONDATEUR ET DG DE LA RÉGIONALE

« Notre vision consiste à bâtir une institution qui se veut millénaire »

Le banquier invite les souscripteurs, notamment les jeunes, à l'accompagner dans l'écriture une des plus belles pages de l'histoire de la finance au Cameroun.

Pour avoir choisi la voie du marché financier, contrairement au marché bancaire plutôt dynamique ?

Il y a des raisons financières et des raisons non financières. Pour ce qui est des raisons financières, nous sommes à la bourse pour lever 8,232 milliards de FCFA afin de conforter nos fonds propres dans le cadre de la transformation de notre établissement de microfinance en banque universelle. Il est vrai que nous avons des capitaux propres suffisants aujourd'hui mais nous avons estimé qu'il fallait les porter à un niveau encore plus appréciable. Mais en réalité notre choix est beaucoup plus guidé par des raisons non financières. L'entrée en bourse nous aide donc à véritablement réaliser notre vision qui consiste à bâtir une institution solide, qui se veut millénaire c'est-à-dire celle qui succède à son promoteur, avec un actionariat qui est populaire. La bourse devient une opportunité au regard des contraintes d'entrées, comme un ni-



veau particulièrement élevé de transparence, qui nous permettent d'améliorer nos performances. Le fait que nos états financiers seront publiés, nos projets de résolutions seront diffusés, etc. cela permet à tout le monde, où qu'il soit à travers le monde, d'analyser la situation financière de La Régionale et nous sommes convaincus que cela est une bonne chose. Sur un autre plan, je peux aussi évoquer l'attrait de l'innovation. Je reconnais que nous avons succombé à l'idée d'être la première institution financière locale qui va coter son action à la bourse.

Vous avez certainement une idée derrière la tête par rapport à vos concurrents dans le secteur bancaire...

Je ne sais pas à quoi vous pensez ou ce que vous voulez me faire dire mais honnêtement, mon souhait est de voir tous nos concurrents enter aussi en bourse. C'est un peu dans ce sens de ce nous avons fait jadis dans le secteur de la microfinance. Si ce secteur est aussi développé aujourd'hui, c'est parce que nous en avons été l'un des précurseurs qui ont encouragé les gens à investir dans cette activité. Nous espérons qu'en ouvrant cette voie, plusieurs personnes vont nous emboiter le pas et cela va animer la bourse, un secteur qui est actuellement timoré ; les gens s'en méfient mais ils vont voir comment elle va être progressivement dynamisée avec une cotation quotidienne contre trois par semaine actuellement. Bref notre espoir est que la voie de la transparence que nous croyons avoir tracé est assez large et nous seront bientôt suivis par d'autres institutions. Le public qui nous a fait confiance depuis des années le mérite largement.

AFRILAND FIRST BANK

5 milliards pour couvrir les risques



Les conditions d'octroi de crédit aux petites et moyennes entreprises seront-elles assouplies à Afriland first bank? En principe oui car la banque camerounaise vient de signer à Nairobi au Kenya ce 16 février, avec la African Guarantee Fund, un accord d'octroi d'une ligne de garantie de 5 milliards pour accompagner les Pme, l'entrepreneuriat féminin et l'économie verte. Cet accord consacre l'engagement fort qui guide notre action quotidienne depuis notre création à savoir, soutenir l'entrepreneur, promouvoir la Pme et les accompagner dans leurs programmes de développement », a affirmé Alphonse Nafack, Administrateur et directeur général de de Afriland first bank de Fcfa. L'accès au crédit bancaire n'a jamais été une équation simple pour les Pme camerounaises pourtant reconnues comme acteurs majeurs du tissu économique. Le plus gros obstacle auxquels ils font face lorsqu'elles sollicitent un prêt bancaire est la garantie de risque.

STANDARD CHARTED BANK-GOUVERNEMENT

Signature d'un accord de crédit de 144 milliards

Le président de la République a autorisé le ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) de signer des conventions de crédit avec un pool bancaire constitué de Standard Chartered Bank (chef de file), de Bpi de France et Uk Export finance pour un montant global de 144 milliards Fcfa. Ce crédit servira au financement des projets d'infrastructures routières et sportives. La première convention portant sur un montant de 55 milliards d'euros est destiné à l'achèvement de la construction du Stade d'Olembé à Yaoundé qui va accueillir des matches de la Coupe d'Afrique des nations prévu en 2022. La seconde convention d'un montant de 88,8 milliards Fcfa financera la seconde phase du projet de réhabilitation de la pénétrente Est de Douala.

DÉPENSES PUBLIQUES

Tour de vis du Minfi autour de l'accès à la commande publique

Fini le temps où n'importe qui pouvait faire affaire avec l'Etat. Désormais il faut être à jour de ses obligations fiscales pour engager les opérations financières avec l'administration.

Vous êtes salarié, commerçant, pensionné, dirigeant de société ou alors une administration publique ou privée, vous avez intérêt à vous inscrire résolument dans le civisme fiscal dès à présent si vous espérez faire affaire avec l'Etat. Du reste, c'est la seule option que le gouvernement vous donne. Dans un communiqué depuis bientôt un mois, le ministre des Finances a sonné le tocsin du rappel à l'ordre pour tout contribuable. « Rien ne sera plus jamais » dans les rapports entre les contribuables et l'administration camerounaise.

A la faveur du communiqué de presse du 11 janvier 2021, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, indique que dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles réformes fiscales et budgétaires, notamment celles relatives à la prise en compte du fichier des contribuables actifs dans la chaîne de la dépense publique, « il est porté à la connaissance du grand public que pour compter de l'exercice budgétaire 2021, la qualité de « contribuable actif » sera indispensable pour engager les opérations financières avec l'administration camerounaise. »



Immeuble siège de la Direction générale des Impôts

Au ministère des Finances, l'on explique que ce fichier est produit et maintenu à jour par la Division en charge de l'immatriculation de la Direction générale des Impôts. « Il énonce l'ensemble des contribuables connus des services fiscaux. » Ce sont des personnes physiques ou morales qui accomplissent régulièrement leurs obligations fiscales. A cet égard souligne un responsable, « un contrôle systématique de la présence des contribuables dans ce fichier conditionnera désormais l'engage-

ment et le paiement d'une dépense publique à leurs profits. » Ainsi, cette mesure concerne les personnes morales (de droit public et de droit privé) domiciliées au Cameroun exerçant une activité soumise à l'impôt et enregistrée auprès des centres des impôts.

Avis donc aux petits malins qui avaient réussi jusqu'à présent à se soustraire de l'impôt en continuant de gagner de l'argent avec l'Etat. Cela n'est plus possible. Désormais, avant d'engager toute trans-

action avec l'administration camerounaise il serait plus prudent de s'assurer d'abord de son statut fiscal. La liste des contribuables actifs peut être consultée sur le site web du ministère des Finances à l'adresse www.minfi.gov.cm ou à l'adresse de la direction générale des Impôts, www.impots.cm.

En clair si vous êtes nouveau contribuable, après paiement de vos impôts et taxes ayant conduit à la délivrance de l'attestation de non redevance, vous êtes automatiquement mis en ligne par votre Centre de rattachement. En tout état de cause, en insérant les informations relatives à votre Numéro Identifiant Unique (NIU de votre carte contribuable) à l'adresse www.impots.cm votre statut apparaît. Ce statut n'est pas définitif.

Selon un responsable de la DGI, au bout de trois « défaillances déclaratives » [à ne pas confondre avec « non de paiement », Ndlr], vous êtes sortis du fichier. Autrement dit, le défaut de paiement ne vous expose pas à la sortie du fichier mais à d'autres sanctions fiscales. Par contre, la présence dans le fichier en ligne permet au contribuable de soumissionner à la commande publique, d'être fournisseur des grandes entreprises, de bénéficier des ristournes si l'on est partenaire des entreprises brassicoles et de pouvoir opérer des opérations d'importation et d'exportation.

Ferdinand Sona

COMMANDE PUBLIQUE

La part du lion pour les entreprises locales

Le gouvernement a décidé d'engager l'opérationnalisation de la politique d'import-substitution dès cette année. Les producteurs locaux bénéficient d'un marché garanti de près de 500 milliards de Fcfa dans le budget 2021.

« Apprendre à consommer ce que nous produisons et produire ce que nous consommons », Dixit Paul Biya, président de la République du Cameroun. Qui, mieux que l'Etat, pour montrer l'exemple ? Après des années de sensibilisation et d'incitation au patriotisme économique, le gouvernement a décidé de passer de la parole aux actes. Le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, l'a rappelé le 12 janvier dernier, à Ebolowa dans la région du Sud, en procédant au lancement officiel de l'exécution du budget 2021.

Selon le Minfi, le gouvernement a décidé d'opérationnaliser dès cette année la politique d'import-substitution. « Il s'agit d'un changement de paradigme visant le renforcement de l'offre nationale en divers produits de grande consommation. » Ce changement passe par la réduction considérable du volume des importations des produits de grande consommation (riz, poisson, blé, maïs, etc.), qui sont source de sortie massive des capitaux et de dépen-



500 milliards de Fcfa à gagner pour les producteurs locaux

dance alimentaire. Cette mutation ne se limite pas au seul secteur agropastoral mais devrait irradier, autant que possible, tout le secteur productif national.

Dans sa stratégie nationale de développement 2020-2030, le gouvernement se donne en effet pour objectif de « mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation

du pays ». Dans la mouvance de la mise en œuvre de l'import-substitution, il s'agit de porter à au moins 60% la part de la commande publique en biens et services produits localement.

Import-substitution

Pour 2021, la loi de finances a prévu une enveloppe de 759,9 milliards de Fcfa dans la rubrique « Achats de biens et services ». Ce signifie que les producteurs locaux bé-

néficient d'un marché garanti pour un montant de 455,94 milliards de Fcfa. Pour préparer la population à ce changement de cap, le gouvernement a opté pour l'introduction dans tous les programmes de formation des modules relatifs au patriotisme économique. L'espoir est de créer des conditions d'une « croissance économique forte, une prospérité partagée, un développement endogène et inclusif tout ». L'objectif final est de porter la valeur ajoutée manufacturière de 12,9% en 2016 à 25% en 2030 ; et porter la part des exportations des produits manufacturiers de 26,25% en 2015 à 54,5% en 2030.

A long terme, l'ambition du gouvernement est de faire du Cameroun le commutateur (fournisseur d'énergie électrique), le nourricier (fournisseurs des produits agro-industriels) et l'équipementier (fournisseur de biens d'équipement notamment les meubles) de l'Afrique centrale et du Nigeria. Ce modèle de développement repose sur périmètre stratégique qui s'articule autour neuf sous-secteurs industriels moteurs : l'énergie, l'agro-industrie et le numérique, mais aussi les filières forêt-bois, textile-confection de cuir, mines-métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-pétrochimie-raffinage, chimie-pharmacie et construction-services-professionnels-scientifiques-techniques.

Ferdinand Sona.

TRAFICS

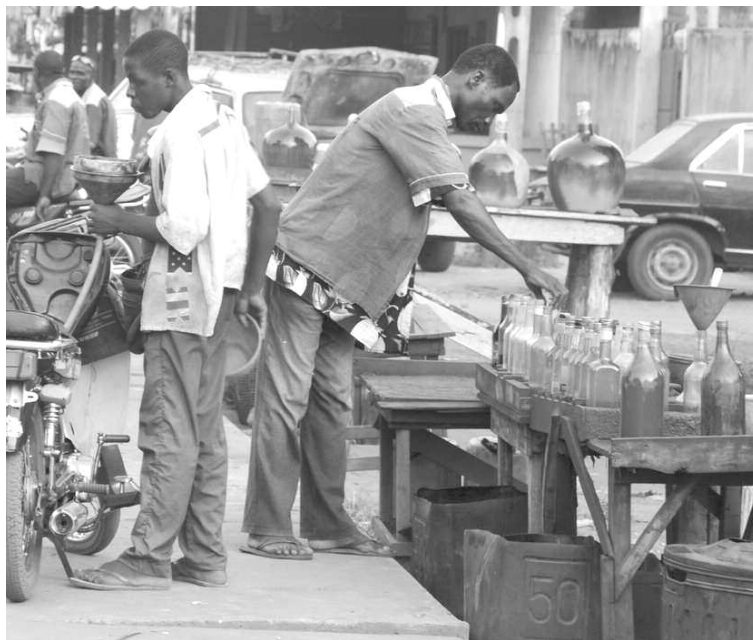
Dans le labyrinthe de la fraude aux produits pétroliers

Pour mettre un terme aux mauvaises pratiques dans le secteur, le gouvernement a institué en novembre 2010, un programme de marquage chimique des produits pétroliers.

De 53 morts après le premier décompte, le bilan de l'accident de la route survenu le 26 janvier à niveau de la falaise de Dschang, dans le département de la Menoua, s'est alourdi avec la découverte dans les décombres de deux nouveaux corps par les services d'hygiène de la commune de Dschang. Ce décompte macabre est le bilan de la collision entre un bus de transport de la compagnie «Menoua Voyages», parti de Douala et une camionnette transportant du «carburant» se rendant à Santchou en provenance de Dschang. S'en est suivi un incendie qui a consumé les deux véhicules et la presque totalité de leurs occupants, faisant au passage 29 blessés graves.

Cet accident remet au goût du jour le débat sur la question de la fraude, la contrebande et la manipulation par des personnes non habilitées des produits pétroliers. Le phénomène n'est pas nouveau. Les fraudeurs utilisent divers stratagèmes pour augmenter leurs gains au détriment de l'Etat et des consommateurs.

Selon la société nationale des hydrocarbures (SNH), entreprises publique chargée de veiller sur les in-



Les fraudeurs sont ingénieux mais la douane veille au grain

térêts de l'Etat dans le secteur pétrolier, une étude réalisée en 2011 a permis d'établir que le taux moyen de fraude dans le circuit de distribution formel des carburants était de 36%. Certaines localités du Cameroun culminaient même à près de 70%. Cette fraude, préjudiciable à l'économie, à la santé des populations et au fonctionnement des industries se présente sous plusieurs formes.

La première forme de fraude concerne les importations de contrebande. La pratique consiste à faire entrer de façon illégale au Cameroun, des carburants des pays voisins dont

les prix sont inférieurs à ceux en vigueur sur le territoire national. Certains de ces produits proviennent du circuit légal, d'autres de raffineries artisanales illégales. Ils sont revendus sur le marché local sans droits de douane, ni taxes.

Détournement

Il y a également les fausses exportations et les soutages fictifs. Il s'agit ici des produits déclarés pour l'exportation ou destinés aux soutes des navires, mais qui sont reversés dans des stations-services ou vendus

aux grands consommateurs. Ces produits, qui sont exonérés de certaines taxes du fait de la destination déclarée, assurent d'importants gains aux fraudeurs et des pertes à l'Etat.

Une autre pratique est le détournement des essences exonérées de certaines taxes, destinées à des administrations précises, à l'instar des forces de défense ou des exploitations minières. Le coût de certains de ces produits est entièrement supporté par l'Etat. Mais, ils se retrouvent en stations-services ou chez de grands consommateurs.

Le frelatage du supercarburant ou du gasoil avec le pétrole lampant est une autre pratique courante. Le mode opératoire des fraudeurs consiste, ici, à mélanger du super ou du gasoil avec une quantité de pétrole lampant allant parfois jusqu'à 50% du volume. Ce mélange est ensuite vendu au prix du gasoil ou du super, ce qui entraîne des gains énormes pour les fraudeurs, en raison de la différence de prix entre ces produits et le pétrole lampant fortement subventionné par l'Etat parce que destiné aux populations peu nanties.

D'autres procédés de fraude existent. Elles incluent notamment, l'usage du pétrole comme carburant pour les machines dans certaines industries. Il doit être déclaré comme tel et les taxes supplémentaires dues doivent être payées, ce qui est rarement le cas. Il y a, enfin, des mélanges de produits de qualité douteuse avec les carburants.

Ferdinand Sona

FRAUDE

Quand la contrebande passe, l'économie trépassse

Même si elle a fortement baissé, la fraude aux produits pétroliers subsiste encore. Le taux de pollution moyen est passé de 36% en début 2012 à moins de 2% actuellement. Le fléau faisait perdre à l'Etat près de 40 milliards de Fcfa avant 2010.

1 800 litres de carburant de contrebande à Banyo dans la Région de l'Adamaoua fin décembre 2020; 2 200 litres de carburant saisis le 17 décembre 2020 aux abords d'une crique du nom de Boadibo à Douala; 400 litres de carburant saisis le 27 novembre 2020 à Guidar; 27 500 litres de carburant en contrebande interceptés le 26 novembre 2020 à Limbe; 12.000 litres de carburant frelaté saisis au quartier Bonabéri à Douala...

Dans son rapport annuel 2019, la direction générale des Douanes révèle que 111 425 litres de produits pétroliers et produits connexes de contrebande ont été saisis en 2018. Ces produits se décomposent en 61 425 litres de produits blancs (gasoil, essence entre autres) et 50 000 litres de lubrifiants. Les saisies ont été principalement effectuées dans les régions du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et du Littoral. La Douane cite des «pirogues spécialement aména-



Les produits frelatés ruinent l'économie et la santé des populations

gées», motos et camions citernes comme principaux «modes opératoires» utilisés par les contrebandiers.

Manque à gagner

Malgré la multiplication des équipes de lutte déployées par les pouvoirs publics dans le cadre de l'opération «Halte au Commerce illicite» (Halcomi), le trafic des produits pétroliers est loin d'être éradiqué. Selon la société nationale des

hydrocarbures (SNH), entreprises publique chargée de veiller sur les intérêts de l'Etat dans le secteur pétrolier, une étude réalisée en 2011 a permis d'établir que le taux moyen de fraude dans le circuit de distribution formel des carburants était de 36%. Ces pratiques frauduleuses sont préjudiciables à l'économie, à la santé des populations et au fonctionnement des industries.

Les analystes de Hydrocarbures, analyses et contrôles (Hydrac), filiale

de la SNH spécialisée dans le contrôle et la certification des quantités et de la qualité des pétroles bruts, produits pétroliers et dérivés au Cameroun, les diverses formes de fraude sur les produits pétroliers faisaient perdre entre 35 et 40 milliards de Fcfa chaque année à l'Etat avant 2010. Pour mettre un terme à ces pratiques, le gouvernement a institué en novembre 2010, un programme de marquage chimique des produits pétroliers.

Le marquage consiste, en amont, à introduire d'infimes quantités de marqueurs dans les produits pétroliers, à la sortie des dépôts de la Société nationale de raffinage (Sonara) et de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp). Cette activité serait salvatrice pour le secteur avec des retombées positives pour l'économie et les consommateurs. Les responsables d'Hydrac soutiennent que parti d'un taux de pollution moyen de 36% en début 2012, on est arrivé à 4% à la fin de la même année et depuis 4 ans, ce taux reste inférieur à 2%. Dans le même temps, les taxes sur les produits pétroliers connaissent une hausse progressive; passant de 42,9 milliards de Fcfa en 2012 à 68,74 milliards en 2014 puis 154,3 milliards en 2016.

F. Sona

CEMAC

Echange interbancaire en hausse



Pendant de longs mois la crise sanitaire générée par le Covid 19 a ralenti de manière significative les échanges interbancaires, néanmoins, l'activité monétaire dans la sous-région a connu au dernier trimestre 2020 un regain d'énergie. Ainsi, d'après le bulletin monétaire du mois de novembre de la Banque centrale, le volume des opérations interbancaires a été de 115 milliards Fcfa contre 109,5 milliards le mois d'avant soit une progression de 5,4%. Les émissions de titres publics émis par adjudication ont connu également une hausse. Elles ont été de 337,6 milliards Fcfa contre 298,9 milliards Fcfa le mois précédent.

La lettre de la BOURSE

Maintenez le lien,
abonnez-vous
à la version
numérique

Journal de l'Economie et des Marchés

DOUANE

Déclaration en ligne au forceps



Les opérateurs économiques manifestement résistent à l'utilisation des plateformes Camsis et eGuce qui permettent d'effectuer les opérations de dédouanement et de paiement des taxes et droits de douanes à distance. Fort de ce constat, le Directeur général de douane a trouvé la bonne recette. Dans une note de service daté du 27 janvier dernier, Fongod Edwin Nuvaga ne permet l'accès aux bureaux des douanes qu'aux usagers ayant des contentieux ou désireux de valider les cautions et ce après avoir dûment pris rendez-vous. Pour d'autres services, les usagers doivent passer par les plateformes sus-indiquées mis en place à la suite d'une récente réforme et ayant pour objectif de faciliter les procédures, gagner du temps, sécuriser les recettes ou réduire presque à zéro les risques de corruption que favorise généralement le contact physique.

PARIS MUTUEL CAMEROUNAIS

Un parieur de Douala mise 500 et rafle 118 millions Fcfa



Remise des chèques aux parieurs

Au siège du Paris mutuel urbain camerounais, l'événement a été célébré avec faste le 28 janvier dernier.

Sur l'esplanade du siège du Pmuc à Akwa, le décor est celui des grands jours. Le rose-blanc, couleur de l'entreprise de course hippique, domine partout. Le Dj chauffe l'atmosphère avec le son. Les groupes de danse sont en mouvement. Puis soudain tout s'emballe. Tout le monde se secoue, les commissionnaires, les encadreurs, tout le personnel est dans l'ambiance. C'est la fête !

Le Paris mutuel urbain camerounais et son Pca madame Tatiana Elding Mabouka ont décidé de célébrer le premier multimillionnaire de l'année 2021. Invitée sur la piste, elle ne se laisse pas prier.

Sa démonstration révèle qu'elle est bien à jour avec les rythmes de la saison.

Le parieur de Douala à l'origine de l'heureux événement n'est pas un nouveau converti. Il joue aux courses de chevaux depuis une vingtaine d'années. Quelquefois, il gagne des lots, des dizaines de milles qui sont sans commune mesure avec le pactole de 118 millions Fcfa qu'il vient de rafler à l'occasion du Prix Charles Gastaut à Cagnes-sur-Mer couru le 22 janvier.

Sa mise initiale n'aura été que de 500F. Manga Foé Thérèse est la commissionnaire du kiosque de Bonamoussadi qui a validé son billet. Elle n'est pas à son premier « coup ». Elle a déjà fait au Pmuc deux gros millionnaires. Elle s'est dit comblée.

Le chèque du parieur chanceux



Photo de famille avec les parieurs gagnants

qui a requis l'anonymat lui a été remis à titre symbolique en présence des partenaires du Pmuc dont Afrilands bank. « Dorénavant membre du cercle des multimillionnaires du Pmuc, ce parieur devient également client chez nous puisque son compte est déjà crédité du montant gagné, a affirmé le représentant de cet établissement bancaire.

Le Pca a dit sa profonde gratitude au partenaire du Pmuc dont les conseils, en pareille circonstance, sont précieux pour aider le nouveau riche à dépenser son argent utilement. Elle a vivement remercié les commissionnaires et l'ensemble des personnes qui les encadrent pour le travail qu'ils abattent au quotidien afin de faire du Pmuc ce qu'il est aujourd'hui, à savoir le leader.

L'année 2021 commence ainsi

sous de meilleurs auspices. Elle pourrait être autant florissante qu'en 2020 où le Pmuc a fait un grand nombre de gagnants selon Tatiana Eldin. Elle conclura que « le Pmuc est une entité solide, malgré le Covid, elle maintient le cap. A ceux qui sont toujours dans la course pour devenir multimillionnaire, elle les encourage à continuer à jouer tout en leur rappelant que : le jeu c'est la chance mais la chance, vous pouvez la provoquer

Plus d'une centaine de millions gagnés à Douala au quinté en « masse commune », c'est une grande première au Cameroun. Lancé en janvier 2019, la « masse commune internationale » permet d'agréger les enjeux d'une trentaine de pays partenaires du Pmuc France dans le monde.

Dagoro Etroukan

100 MILLIONIÈME BOUTEILLES COLLECTÉES

Name recycling célèbre ses performances

C'était le 5 février dernier au Castel hall de Douala. Au menu de la soirée festive, exposition des produits dérivés du recyclage, sensibilisation du public sur les possibilités de développer l'économie circulaire etc.

Assurer le développement industriel et préserver l'environnement, c'est le double défi que les opérateurs industriels doivent relever dans une économie qui se veut moderne. Pour y parvenir, le Groupe Sabc a conclu depuis 2017 un partenariat avec Name recycling, une société spécialisée dans le recyclage des déchets d'emballages plastique. Dans le cadre de ce partenariat, Name Recycling doit collecter 82 % des bouteilles plastiques produites dans l'ensemble des usines de la Sabc en vue de les recycler.

Aujourd'hui est là, ça marche ! Déjà 100 millions de bouteille collectée, un chiffre symbolique qui invite à marquer une petite pause, à regarder le travail abattu jusque-là pour s'en féliciter. Car 100 millions, explique le Directeur de Name recycling, ce n'est pas moins de 7500 tonnes de déchets prélevés dans la nature. Pas besoin d'être expert pour



comprendre l'impact environnemental et sanitaire qu'une telle masse de « polluant » aurait pu engendrer. D'où ce leitmotiv de l'opérateur de recyclage : « chaque bouteille retirée de l'environnement compte ».

S'agissant du bénéfice du traitement des déchets sur le développement durable, Namé recycling dit avoir atteint 10 des 17 objectifs requis dont « eau propre et assai-

nissement, lutte contre le changement climatique ou ville et communauté durable ». La lutte contre la pollution à travers le recyclage permet au recycleur de produire entre autre des pavés, du carburant, des sacs en plastique etc. Elle offre également des emplois, c'est d'ailleurs l'une des ambitions visées par le Groupe Sabc en s'engageant avec Namé.

Madame Hélène Kemegne, la re-



présentante du Directeur général du Groupe Sabc le rappellera en ces termes : « Derrière ce partenariat, notre ambition est de créer autour des métiers du recyclage une réelle chaîne de valeur environnementale bénéfique aux collectivités et créatrice de revenus pour les populations ». La soirée festive a été un moment de sensibilisation du public, des opérateurs économiques, des particuliers sur les pratiques écorespon-

sables, de renforcer les capacités des acteurs opérant dans l'économie verte, de sensibiliser sur la nécessité de placer l'environnement au cœur du développement. »

En plus des produits issus des usines de Namé recycling, les invités ont également apprécié l'action d'autres recycleurs qui ont exposé au Castel Hall à l'instar de Ecocollect ou Redplast.

Aissatou Tatba

NGOZI OKONJO-IWEALA

Le nouveau Directeur général de l'OMC est une africaine

L'information est désormais officielle. Ayant éliminé à la régulière tous ses concurrents, l'ancien ministre nigérian de l'économie est l'actuelle patron de cette institution où se décident les règles des échanges internationaux.

Ngozi Okonjo-Iweala ancienne ministre est la première femme à occuper le prestigieux le poste de directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce (Omc) c'est une première, qu'une femme occupe ce poste dans cette l'institution internationale.

Elle va remplacer un le Brésilien Roberto AZEVEDO qui a quitté les fonctions depuis le 31 aout dernier, un an avant la fin de son mandat. Les candidats Saoudien, Mohamed AL Tuwaijri, britannique, Liam Fox, et la kényan, Amina Mohamed ont été sortis du jeu.

Mme Ngozi Okonjo a réussi à écarter les candidats de taille en l'instar d'Amina Mohamed ex-ministre des affaires étrangères du Kenya, la sud-coréenne Yoo Myung-hee en finale. La première femme à avoir dirigé le ministère de commerce dans son pays. Et durant son séjour au ministère, elle a mené la négociation pour la mise en place d'un accord de libre-échange avec la chine dans les années 90 avant d'être en poste à l'ambassade sud-coréenne à Pékin.



Il faut noter que les deux femmes ont reçu le soutien de taille de l'union européenne poids lourd du commerce mondial.

Il faut noter que l'Afrique est le seul continent qui n'a pas encore dirigé cette organisation. Ce qui a fait prédire à certains milieux des affaires, un duel 100% Africain pour la phase finale de l'élection. Les deux femmes africaines faisant figure de favorites.

Internationalement connue, la nouvelle directrice générale de l'OMS est née le 13 juin 1954 à Ogo-

washi-Okwu, dans le delta du Niger d'un professeur de sociologie et d'un professeur d'économie, ses parents sont les chefs traditionnels avec rang royal.

Elle est diplômée en économie de deux grandes universités américaines (Harvard en 1976 et un PhD en économie et développement régionaux du Massachussets instituts of technologie (MIT) avec une thèse intitulée « Politique du crédit, marchés financiers ruraux et développement agricole au Nigeria ».

Elle entre à la Banque mondiale en 1982 et suit sur le terrain les projets financé par cet organisme, puis devient secrétaire du conseil d'administration de la banque.

En 2003, le président nigérian Olusegun Obasanjo la fait son ministre des finances. Elle quitte Washington, où restent son mari et ses quatre enfants pour son pays natal.

Sous sa direction en tant que ministre de finances, des entreprises industrielles publiques sont privatisées et une congruence se développe dans les télécommunications au Nigeria. Elle engage un combat contre la corruption, publiant ainsi les sommes versées aux collectivités locales pour que « l'argent du pétrole aille dans les écoles et les hôpitaux plutôt que dans les poches de quelques-uns ». Elle lance des procédures de révocation sur des ministres, des juges, des militaires, les gouverneurs et les chefs de la police nationale, gagnant le surnom de « Okonjo-Wahala » (ce qui peut se traduire en langue yoruba l'emmerdeuse).

Elle consacre toute sa force à diminuer et négocier la dette publique de son pays et y réussit assez bien. Les créanciers du club de paris avait créé en son temps un programme spécial de remboursement de la dette pour le Nigeria, et effacer pour 18 milliards de dollars de cette dette.

En 2006, à l'approche des élections présidentielles, elle se voit

proposer le ministère des affaires étrangères, mais elle préfère, quitter le gouvernement.

En 2007, elle revient à la Banque mondiale en qualité de directrice générale. Ensuite, elle présente sa candidature pour la présidence de l'institution, mais l'américain Jim Yong Kim est nommé à ce poste à ses dépens le 16 avril 2012.

Entretiens, elle redevient ministre des finances de son pays jusqu'en 2015. Cette fois, elle décide d'arrêter les subventions destinées aux distributeurs de carburant ce qui a fait doubler le prix à la pompe. Mais elle avait objectif financer des investissements dans les infrastructures et dans la santé des femmes enceintes. Sa mère a été d'ailleurs pour des raisons évidentes kidnappée, et les ravisseurs demandaient sa démission et une rançon.

En septembre 2005, elle quitte à nouveau le gouvernement et devient présidente du conseil d'administration de Gavi alliance, une organisation favorisant l'accès à la vaccination en Afrique. En suite elle a été coprésidente de la global commission for the economy and climate.

Une seule question est sur les lèvres des africains à savoir si la présence d'une africaine à la tête de l'omc inversera-t-elle les rapports d'échange entre les pays occidentaux et ceux du tiers monde.

Salomon Douala Epale

OBSÈQUES DE MADAME NGO YEBGA VICKY



1974-2021

Il leur répondit : ne me retardez pas, puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage laissez-moi partir, et que j'aille vers mon Seigneur.

GENESE 24 : 56

Programme

Du 03 février au 24 février 2021 recueillement tous les jours au domicile familiale sis à Ndokotti face église protestante (KSB) de NDOG SIMBI

JEUDI LE 25 FEVRIER 2021

11h00 : Levée de corps à la morgue de l'hôpital de Logbaba

17h00 : Arrivée et installation de la dépouille au domicile familiale à Ndokotti

20h 00 : Culte et veillée jusqu'à l'aube

VENDREDI LE 26 FEVIER 2021

0900 : Départ pour le village Natale MINSE

16 h00 : Arrivée et installation de la dépouille au domicile familiale à MINSE

20 h00 : Culte et veillée jusqu'à l'aube

SAMEDI LE 27 FEVRIER 2021

8h00 : Début des cérémonies traditionnelles

10h00 : Témoignages

12h 00: Office religieux

14 h 00: Inhumation

15h00 : Collation



Communiqué de presse : M. Thomas Célestin EKEDI devient membre fondateur de l'Académie des experts internationaux.

Valoriser la pluralité des expertises pour répondre aux enjeux des Nations Unies

L'Académie est un tout nouveau centre de recherche centré sur l'expertise internationale publique et privée.

Structure d'excellence, elle procède à l'examen scientifique et approfondi des différents aspects de l'expertise et des rapports internationaux.

Fondée par M. Jacques VIALAT, sa mission s'articule autour de 3 ambitions :

- Favoriser la recherche relative à l'expertise axée sur les **17 objectifs de développement durable** de l'ONU.
- Pérenniser les résultats dans des ouvrages à **parution annuelle**, l'objectif du livre étant de garder une trace écrite permanente, historique et archivable, dans un monde où médias et réseaux sociaux privilégient l'éphémère.
- Communiquer les résultats de ces recherches lors d'**événements prestigieux** (colloques, congrès, conférences) ou encore de rencontres entre experts.

Nous avons l'honneur de compter parmi nos membres fondateurs M. Thomas Célestin EKEDI, Expert Maritime et Transport (Corps et Facultés) depuis 25 ans.

Diplômé de l'Institut International de L'Expertise Maritime (International Institute of Marine Surveying), M. EKEDI a intégré le groupe **WIGGINS INTERNATIONAL** et a acquis de solides compétences dans divers domaines d'expertises.

Désormais **consultant et directeur du cabinet RMS** basé à **Douala au Cameroun**, il apporte avec son équipe toute l'expertise et l'assistance nécessaire aux assureurs, P&I Clubs, armateurs, affréteurs, dans la prévision et la gestion des sinistres liés au transport maritime.



De part son regard d'expert, M. EKEDI contribue pleinement à la réalisation de nombreuses enquêtes portant sur **les collisions et échouages des navires**. Soucieux de l'impact écologique, il réalise également des rapports sur la pollution générée par ces derniers. Passionné par son métier, il est **un fin observateur** des dommages qui peuvent avoir lieu sur **des engins maritimes**. Capable de réaliser des investigations précises et rigoureuses, M. EKEDI veille activement à la **sécurité du transport en mer** et permet de rendre ce moyen de déplacement, plus sûr.

L'Académie des Experts Internationaux s'engage à devenir un **acteur majeur** dans la réalisation de la **stratégie 2030 de l'ONU**, en mobilisant des personnes **hautement qualifiées** et issues de la société civile.

Contact Presse

Narimane **BENKHEROUROU**
Chargée de communication

Email: narimane.benkherourou@experts-sans-frontieres.com

CULTURE DE CACAO SANS DÉFORESTATION

Réflexion autour de la question

C'est dans ce sens qu'il y a lieu de comprendre l'adoption d'une feuille de route commune entre le ministère du commerce et le ministère de l'agriculture et du développement rural. C'était le 13 janvier 2021 à Yaoundé.

Faire du Cacao sans déforestation ? En tout cas, le fait est de plus en plus envisagé au Cameroun au point de susciter de la part du ministère de l'Agriculture et du développement rural une initiative allant dans le sens de l'adoption d'une feuille de route. Ceci, en parfaite collaboration avec le ministre du Commerce, le Ministre des Forêts et de la faune, le ministre de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable. Un processus qui va en droite ligne de l'Initiative pour un Commerce Durable (IDH, The Sustainable Trade Initiative).

C'est dans cette logique que se situait à Yaoundé, le 13 janvier 2021, la cérémonie qui a rassemblé autour d'une même table les partenaires au développement internationaux, le secteur privé et la société civile, au terme de laquelle un Cadre d'action pour un Cacao sans Déforestation au Cameroun a été adopté. A travers cet accord, les signataires s'engagent à travailler ensemble. Que ce soit sur le plan que financier. Il est question de faire la promotion et la commercialisation durable du Cacao. « *Le Cameroun fait face actuellement à de nombreux défis liés à la production d'un cacao de qualité afin de conquérir le marché international. Les griefs portés au cacao camerounais induisent de fortes décotes, supposées ou avérées de*



nos produits, de l'ordre des dizaines de milliards de Fcfa chaque année. Par ailleurs, les directives de l'Union européenne sont de plus en plus contraignantes notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et particulièrement la protection de la forêt. Cette situation peu accommodante interpelle au premier chef les acteurs de la filière que nous sommes, dans la mesure où les enjeux et les implications économiques nationaux et internationaux sont énormes », a déclaré Gabriel Mbairrobe, ministre de l'agriculture et du développement rural comme pour planter le décor. Un décor qui va dans la logique de la réunion organisée en mars 2017 à Londres par SM le Prince de Galles qui avait d'ailleurs défini les engagements fondamentaux, les actions véritables, les objectifs assortis de délais et les autres conditions préalables requises pour une chaîne d'approvisionnement en cacao sans déforestation au Cameroun.

Programme Cacao

C'est dans ce contexte que davantage se situerait la signature relevant de ce cadre d'action commun pour la feuille de route pour un cacao sans déforestation. Et comme il s'est agit de signature de document, forcément des engagements ont été pris. Notamment celui de promouvoir une filière de cacao durable, qui protégera la troisième plus grande forêt du bassin du Congo et dans la foulée améliorera les revenus de près de 600 000 producteurs de cacao au Cameroun.

Le document qui s'articule autour de trois piliers. Ce sont entre autre : la protection et la restauration du domaine forestier ; la production durable et la commercialisation et l'engagement communautaire et l'inclusion sociale. Aussi en décidant de l'adoption de cet accord, le gouvernement, les entreprises, les organisations de producteurs et de la société civile s'engagent à interdire et prévenir les activités de la filière

cacao qui causent ou contribuent à la déforestation ou à la dégradation des forêts dans le domaine forestier permanent ; promouvoir la conservation à long terme et au besoin, la restauration du domaine forestier permanent en participant à des programmes d'aménagement territorial multipartites conformément à la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire camerounais ; promouvoir la protection du domaine forestier non permanent ainsi que la production durable de cacao dans les zones non forestières et l'utilisation durable des forêts du domaine forestier non permanent et en particulier des forêts communautaires ; renforcer la productivité à long terme du cacao pour produire plus de cacao sur moins de terre et améliorer les revenus des producteurs ; mettre en place une traçabilité totale, de la plantation au port d'exportation via une cartographie de la chaîne d'approvisionnement ; respecter les droits des producteurs de cacao et des communautés, en particulier par l'application du consentement libre, éclairé et préalable (Clip) et par l'identification et l'atténuation des risques sociaux éventuels pour minimiser les impacts sociaux et économiques négatifs potentiels.

Un tel programme ne pouvait que rencontrer l'assentiment du programme cacao à l'Idh : « *la feuille de route signée ce jour contribuera à créer un avantage concurrentiel pour le cacao camerounais sur le marché mondial. Elle aidera à coordonner les efforts des secteurs public, privé et de la société civile pour produire une qualité de cacao plus élevée et plus stable, et à améliorer les revenus des producteurs de ca-*

cao, » a indiqué Jonas Mva Mva, Directeur de Programme Cacao à l'IDH.

Une initiative que soutient le gouvernement camerounais. « *Je confirme le soutien du gouvernement du Cameroun pour la mise en œuvre efficace de ce cadre d'action. Nous devons veiller à ce que le secteur du cacao ne soit pas seulement florissant, mais qu'il profite également aux producteurs de cacao et à leurs communautés ainsi qu'à l'environnement. C'est la seule façon de garantir la durabilité à long terme de notre économie cacaoyère* », a déclaré Gabriel Mbairrobé, le ministre de l'agriculture et du développement rural.

Pour Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre du commerce, « *Le producteur doit veiller à ne pas détruire la forêt. Mais ce n'est pas un contrat à sens unique. Au bout de la chaîne, il y a le marché, les exportateurs, les industries et je suis heureux qu'ils aient aussi signé ce Cadre d'Action. Chaque partie doit assumer une part de ces engagements. C'est le sens de l'engagement des pouvoirs publics dans cette feuille de route* », souligne-t-il.

Quant à Clotilde Ngomba, Directeur National, WWF-Cameroun, la feuille de route est un outil important pour démontrer l'effort du Cameroun vers la mise en œuvre de la contribution nationale déterminée dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La grande inconnue restera alors la façon dont s'implémentera l'accord sur le terrain, ce d'autant plus que les producteurs n'ont jamais été habitués à ce genre d'usage. Il faudra alors leur apporter des soutiens multiformes.

LAIT, MIEL, PORC, BŒUF, POULET

Le Cameroun en quête de partenaires pour le montage de cinq unités de transformation

Le ministère camerounais de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia) a lancé le 12 janvier 2021, un appel à préqualification des investisseurs désireux d'investir dans la transformation des produits animaux. Concrètement, apprend-on, grâce aux financements pourvus par la Banque mondiale dans le cadre du Projet de développement de l'élevage (Prodel), le gouvernement entend co-financer la mise en place de ces unités de transformation avec des privés

Selon l'appel à manifestation d'intérêt du Minepia, les projets visés sont la construction « *d'une unité de transformation laitière d'envergure avec possibilité de mise en place d'une laiterie de type UHT, d'une unité industrielle de charcuterie porc, d'une unité industrielle de transformation de volaille, d'une unité de transformation des produits de la ruche, d'une unité industrielle de transformation de la viande bovine* ».

A en croire le document du Minepia, les financements publics à injecter dans chacun de ces projets oscillent entre 150 et 350 millions de FCFA, représentant 60% du budget global du plan d'affaires. Les opérateurs économiques intéressés par cette offre gouvernementale ont jusqu'au 5 fé-

vrier 2021 pour faire parvenir leurs dossiers de soumission à l'unité de coordination du Prodel, à Yaoundé, la capitale du pays.

En plus de pouvoir booster la valorisation des produits tels que le miel blanc d'Okou, labellisé par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), la réalisation de ces projets aura un impact notable sur la balance commerciale du Cameroun, dans laquelle les importations des produits laitiers et autres saucissons et fromages pèsent d'un poids certain.

Par exemple, selon les estimations du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) de France, les producteurs de fromages français ont expédié vers le Cameroun une cargaison globale de plus de 305 tonnes de fromages au cours de l'année 2018, tandis que le pays importait, la même année, 1 835 litres de lait et autres boissons lactées en provenance de la France.

Pour la seule année 2015, les importations de lait au Cameroun ont englobé la bagatelle de 31 milliards de FCFA, selon les statistiques du ministère de l'Élevage, dépassant la moyenne annuelle de 20 milliards de FCFA enregistrée depuis 2013.

Source : Paysan Elite

FERME BIO RANZO

Une référence agrosylvopastorale et halieutique

Implantée territorialement à Bonépoupa dans le département du Nkam, région du Littoral alors que le siège social se trouve dans la ville de Douala, la ferme Bio Ranzo s'étale sur une superficie de 200 hectares dont 120 sont effectivement actifs. Se définissant comme une ferme aux normes internationales, elle a été fondée en 2018 et opère dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

Fruit d'un investissement privé, la ferme Bio Ranzo tire son acronyme du patronyme de son fondateur, Dr Raoul Nzoyoum, son jeune Président Directeur Général (Pdg). Alors que l'exploitation a commencé de manière effective en 2019, la Fbr se positionne déjà comme l'un des leaders camerounais sur le marché de l'agroalimentaire. En tant que telle, la ferme a commencé à postuler en 2019 aux certifications telles que GAP ET TESCO, grâce à la diversité de ses activités et surtout pour la bonne pratique des techniques agricoles et pastorales qui y sont mises en application. Relativement à ces certifications, il faut dire qu'elles lui permettront de se mettre résolument au même niveau que les fermes internationales en matière d'agriculture et d'élevage. Elle figure aujourd'hui parmi celles

qui font la fierté du Cameroun, puisqu'elle fait intégralement l'agriculture Bio qui s'auto alimente en énergie électrique produite à partir d'un bio digesteur fonctionnant grâce aux excréments de porcherie de la volaille réutilisables comme engrais de la ferme.

Parmi les produits agricoles que l'on retrouve dans ces lieux, figurent en bonne place : la banane plantain, la tomate (l'or rouge), le piment, l'ananas, la pastèque, les épices telles que : céleris, basilic, persil, poireaux, etc. il s'agit des produits cultivés selon les normes requises. Normal ! Puisque ce sont des ingénieurs rompus à la tâche qui sont engagés sur ces nombreux chantiers qui font la fierté de Raoul Nzoyoum, le promoteur de ces richesses.

Pour ce qui est du secteur de l'élevage, on y retrouve le poulet, le canard en ce qui est de la volaille. Ici, on y pratique aussi la cunivuliculture (ou encore cuniculture) qui a pour principal production de la viande de lapin ou encore l'élevage porcin. Dans le secteur halieutique, on retrouve la silure, le poisson d'eau douce bénéficiant d'un grand apport nutritionnel en termes de sel minéraux, de protéines et de lipides. On y retrouve également le Tilapia, riche en Omega 3, en vitamines

D et B12. Des poissons qui occupent le haut du pavé.

Au-delà du respect des normes internationales qui y sont respectées, la Ferme Bio Ranzo doit sa notoriété grâce la technicité et à l'expertise apportées par des ingénieurs qui y travaillent. Ce qui a pour effet d'alimenter les consommateurs en aliments frais et bio, mieux encore, de valoriser la production locale qui continue d'entretenir la résilience agricole camerounaise. La Ferme Bio Ranzo participe en à peine trois ans d'existence, à la maîtrise de la sécurité alimentaire. Ambitionner de pouvoir approvisionner la sous-région Afrique centrale et même aller au-delà, ne serait que légitime. Ce d'autant plus que le promoteur s'est doté des ressources assez fiables pour y parvenir. Etant entendu en effet que les consommateurs sont de plus en plus en quête d'une alimentation saine et plus écologique. Aussi, en adoptant comme slogan : « *le meilleur de la terre* », la Ferme Bio Ranzo a toutes les cartes en main pour pouvoir relever les défis qui se présenteront devant elle. Dans l'univers de l'agriculture compétitive et diversifiée, nous ne pouvons que souhaiter bon vent à la Ferme Bio Ranzo.

Source : Paysan Elite

CRYPTO ACTIF / QU'EST-CE QUE SIMBCOIN ?

Un produit liyeplimal à la dimension internationale

Le Simbcoin est un Token qui repose sur le système ERC20 d'Ethereum, une technologie de contrat intelligent en Blockchain.

Dans le fonctionnement de cette technologie, le minage n'est pas indispensable. Un contrat de Token déployé sur Ethereum est un smart-contrat comme un autre, contenant simplement un registre désignant les propriétaires des Tokens du contrat et gérant l'ensemble des transferts de ces Tokens en mettant à jour ledit registre. Par exemple, si X envoie une transaction de transfert de 100 Tokens à Y, le contrat modifie son registre

pour réduire le nombre total de Tokens et augmenter au même moment celui de Y. Il est donc une question de registre intelligent, d'où le nom Ethereum Request Comment (ERC20).

Ainsi, le nouveau système de gestion d'actifs Tokens en réglementation propose un niveau de sécurité maximum, qui veut que lorsqu'on achète un Token, il est question d'une part d'actions correspondantes de la compagnie émettrice, car derrière tout Token se tient un projet, d'où le type de Token qu'est le Simbcoin, une Security Token Offering (STO) plus solide encore, il repose sur un projet viable, la cité emblématique simbcity, un projet

immobilier axé vers un secteur en plein essor en Afrique : le tourisme. Trois niveaux de sécurité de prospérité de sa valeur, font de lui un actif d'investissement sûr ! De même pour tout Token sur ERC20, en plus de wallet que propose la compagnie sur notre application Liyeplimal, les utilisateurs peuvent voir le solde de leur Token sur MYEtherwallet et sur Etherscan, en copiant leur Token wallet depuis l'application. Ceci viabilise et rassure les acheteurs du Token et participants au projet de constater qu'ils naviguent bien sur la technologie d'Ethereum.

CRYPTO MONNAIE

La Première Banque américaine fédérale est née

Selon Bitcoin Matin, suite à la licence accordée par l'OCC, Anchorage Digital Bank, national association est devenue la première Banque Américaine fédérale reconnue à être centrée sur les crypto monnaies. Ce faisant, elle ouvre la voie à l'intégration des crypto monnaies dans le système bancaire régulé.

Pour se voir accorder cette charte, Anchorage a fait l'objet de la part de l'OCC d'un examen rigoureux, comme c'est le cas pour chaque candidature. Les futurs clients de la banque pourront donc compter sur la supervision de l'institution bancaire par U.S Office of the comptroller of concurrency.

Nous sommes une banque nationale. La seule différence, c'est que nos activités sont centrées sur les crypto actifs, et non sur les actifs traditionnels » a déclaré, le président de la Banque DIOGO MONICA. « L'avantage de devenir une banque fédérale régulée est que les règles qui nous régissent prennent le pas sur les lois des Etats. Le fait d'être supervisé par le plus vieux régulateur des Etats-Unis envoie un message clair » a-t-il ajouté.

BitPay et Paxos ont également introduit une demande de charte auprès de l'OCC, Kraken et Avanti avaient déjà fait des démarches auprès de régulateurs pour assoir leur statut de banque cryptos, mais au niveau Local (Wyoming).

Pour la petite histoire, une banque américaine peut être régulée au niveau local (Etat) ou fédéral. Ce système à 2 niveaux existe depuis 150 ans. Mais pour une Banque crypto, une licence nationale semble être plus adaptée vu la nature du Business. C'est en tout cas l'option de Brian Brooks qui a fait beaucoup pour la reconnaissance des cryptos durant son passage à la tête de l'office of the Comptroller of de Currency.

Ecobank Côte d'Ivoire dans l'œil du cyclone

Ecobank Côte d'Ivoire est dans la tourmente à cause d'une filiale Asset management. Dirigée jusqu'à il y a peu par Mike Coffi, Ecobank Asset Management est épinglée sur près de 60 milliards de FCFA (90 millions d'euros) de placements non conformes aux règles régissant la gestion des Fonds Communs de Placement (FCP).

L'affaire a été tranchée par le gendarme du marché, le CREPMF, qui a été sévère dans la sanction. Ainsi, Mike Coffi est interdit d'exercice pour dix ans alors que le PCA, qui n'est autre que Paul Harry Aithnard, Directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire, a été forcé de rendre le tablier en tant que PCA, après une année 2020 tumultueuse sur le plan social.

Si à priori sa fonction de DG d'Ecobank Côte d'Ivoire avec un statut de patron des filiales UEMOA d'ETI n'entre pas dans le périmètre de la sanction prononcée par le CREPMF, rien n'indique que la Commission bancaire de l'UEMOA abondera dans le même sens. De folles rumeurs vite démenties évoquent une possible affectation de Paul-Harry Aithnard à Paris en remplacement de Ibrahima Diouf, débauché par la BOAD. Au siège d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), l'affaire est suivie de près par le CEO Ade Ayeyemi, qui a toujours considéré Paul Harry Aithnard comme un potentiel rival. Les deux hommes avaient postulé pour le poste de CEO d'ETI au détriment du Togolais disqualifié en raison de son expérience modeste dans l'exploitation bancaire.

Si pour l'instant, le volet pénal du dossier de la gestion de la filiale d'asset management ne peut être écarté, il ne demeure pas moins que cette affaire qui secoue le secteur financier de l'UEMOA aura le mérite de poser sur la table la question de l'encadrement et la régulation du secteur financier et la responsabilité du Conseil d'administration dans la gouvernance des entreprises et des institutions financières en particulier.

Dans un contexte de crise Covid où les banques risquent de voir leurs résultats dégradés en raison de la défaillance de nombreuses entreprises, le régulateur et la commission bancaire seront-ils plus stricts dans la supervision du fonctionnement des Conseils d'administration ? Au début 2020, Ecobank Asset Management gérât 180 milliards de FCFA à travers une palette de fonds commun de placement action et obligataire avec près de 27% de part de marché. "Notre succès provient de la qualité de nos gérants et commerciaux ainsi que notre esprit ouvert à l'innovation", déclamaient Mike Coffi à Financial Afrik. La société avait attiré Proparco, Saham, Allianz et, entre autres, Sunu. Grande est la désillusion.

Financial Afrik

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

01 DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ▶ Titres négociables de la dette publique ou Obligations du Trésor Assimilables (OTA) ;
- ▶ Rémunérés à un taux supérieur au taux d'intérêt de l'épargne classique ;
- ▶ Exonérés d'impôts ;
- ▶ Bénéficiant de la garantie souveraine de l'Etat (aucun risque de défaut de paiement) ;
- ▶ Liquides, donc faciles à convertir en numéraires par cession ou refinancement avant l'échéance.

02 QUI PEUT SOUSCRIRE ?

- ▶ Les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) qui sont des banques agréées ;
- ▶ Les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurance, microfinances...) ;
- ▶ Tout agent économique (personnes physiques ou morales).

03 COMMENT SOUSCRIRE ?

- ▶ Les souscriptions se font par les SVT sur le marché primaire de la Banque Centrale en participant directement aux adjudications ;
- ▶ Les autres agents économiques souscrivent aux OTA à travers les guichets des banques agréées comme SVT.

04 QUAND SOUSCRIRE ?

- ▶ Les ordres de pré-souscriptions peuvent être déposés aux guichets des SVT pendant les 4 jours précédant la date d'adjudication sur le marché primaire ;
- ▶ Après la date d'adjudication, les souscriptions continuent sur le marché secondaire aux guichets des SVT, selon le stock des titres mis en vente.

Programme d'émission des OTA du premier semestre 2021

	DATE	MATURITE	TAUX D'INTERET	MONTANT (EN FCFA)	ECHEANCE
1 ^{er} Trimestre	24/02/2021	05 ans	5,50%	50 000 000 000	25/02/2026
	10/03/2021	07 ans	6,00%	35 000 000 000	10/03/2028
	24/03/2021	05 ans	5,50%	40 000 000 000	25/03/2026
2 ^{ème} Trimestre	14/04/2021	05 ans	5,50%	30 000 000 000	15/04/2026
	05/05/2021	10 ans	7,00%	25 000 000 000	05/05/2031
	30/06/2021	06 ans	5,80%	45 000 000 000	1 ^{er} /07/2027

CONSULTEZ LA LISTE DES SVT SUR LE SITE

www.minfi.gov.cm

www.dgtcfm.cm

222 22 39 63